

**CHRONOLOGIE CRITIQUE DES POLITIQUES MIGRATOIRES EUROPÉENNES\***

**ALAIN MORICE (CNRS-Université Paris-Diderot et Réseau Migreurop)**

**Mise à jour : 8 juillet 2013\*\***

<b>A- CADRE JURIDIQUE ET POLITIQUE</b>				<b>B- EVÉNEMENTS</b>		
<b>DATE</b>	<b>A1- TRAITÉS, ACCORDS, PROGRAMMES, CONVENTIONS</b>	<b>A2- DIRECTIVES, RÈGLEMENTS, RÉOLUTIONS, RÉUNIONS, JURISPRUDENCE</b>	<b>A3- DOMAINE D'APPLICATION, OBJET</b>	<b>DATE</b>	<b>B1- DÉCLARATIONS, ANNONCES</b>	<b>B2- FAITS</b>
1951	[Convention de Genève]		[Réfugiés]			
1957	Traité de Rome		- Création de la CEE à Six - Liberté de circulation des travailleurs			
1967	[Protocole de NY]		[Extension du droit d'asile]			
1985	Accord Schengen entre 5 pays membres		- Espace « Schengen » interne de libre circulation - Report du contrôle sur frontières extérieures			
1986	Acte unique		Libre circulation des « personnes » – ce mot désignant implicitement les seuls citoyens européens		Simultanément, montée en puissance de l'association criminalité-immigration clandestine	Mise en place de groupes de travail destinés à prévenir les incidences de l'ouverture des frontières sur la sécurité intérieure
1990	Convention de Dublin		Déterminer un seul Etat responsable de la demande d'asile (éviter « asylum shopping »)			
1990	Convention de Schengen		Application de l'accord de 1985		La suppression totale des contrôles aux frontières est annoncée pour 1993 [cf. 1993]	
mars 1991	Premier accord de réadmission UE-pays tiers		Les pays de l'espace Schengen signent avec la Pologne un accord de réadmission [v. juin 2007 etc.]			

\*Principales sources : [migreurop.org](http://migreurop.org) ; [gisti.org](http://gisti.org) ; [statewatch.org](http://statewatch.org) ; [picum.org](http://picum.org) ; [echanges-partenariat.org](http://echanges-partenariat.org) ; liste ouverte <[migreurop@rezo.net](mailto:migreurop@rezo.net)>

\*\*Reproduction libre avec mention de la référence. Merci à Claudia Charles (Gisti, Paris), Marie Martin (Statewatch, Londres) et Lola Schulmann (Migreurop, Paris) pour leurs contributions à la mise à jour

déc 1991		Réunion des ministres de l'Intérieur des 12 pays membres de la Communauté (future UE)			On y déplore [A2] déjà la disparité des pratiques en matière d'asile : seule l'harmonisation permettra d'éviter que « la politique d'un Etat membre ait des incidences négatives sur celle des autres » [cf. déc 2009]	La problématique d'« harmonisation » correspond au souci de faire face à un « risque » migratoire urgent. Elle fera place à l'objectif de « communautarisation » fixé à Amsterdam [cf. juin 1997]
1992	Traité de Maastricht : crée l'Union européenne (UE)		Prévoit (art. 7A) un espace sans frontières intérieures, assurant la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes			Il reste la question épineuse des étrangers à l'UE y résidant
1992		Résolutions destinées à harmoniser les politiques d'immigration et d'asile	- Sur les « pays sûrs » - Sur les notions de « demande [d'asile] manifestement infondée » et de « fraude délibérée » à l'asile - Restreignant le regroupement familial et l'admission de travailleurs			
1993		L'UE sursoit à la suppression totale du contrôle des frontières internes			La Commission justifie cela [A2] par le souci de « concilier les exigences de la mobilité des individus [européens] avec la nécessité de contrôler le crime international et de réduire l'immigration »	
				1 <sup>er</sup> juin 1993	Le ministre français de l'Intérieur, Charles Pasqua, annonce : « L'objectif que nous nous assignons, compte tenu de la gravité de la situation économique, c'est de tendre vers une immigration zéro » [ensuite, v. janv à sept 2000, B1]	

juin 1994		Résolution « concernant la limitation à des fins d'emploi de ressortissants de pays tiers »	Mise en œuvre de la « préférence communautaire » en matière d'emploi, sauf nécessités sectorielles ou conjoncturelles contraires		On rappelle que le contexte de sous-emploi conduit les Etats de l'UE à renoncer à une politique d'« immigration active »	
1995	Convention de Schengen		Entrée en vigueur			
1996		Décision sur l'« asile interne »	Maintenir les réfugiés dans les « zones sûres » de leurs propres pays			
1997	Convention de Dublin (suite)		S'applique à 12 Etats membres			
juin 1997	Traité Amsterdam (application : 1999-2004)	Conseil européen d'Amsterdam	Le bloc immigration + asile passe de la coopération intergouvernementale à la communautarisation des politiques sur 5 ans			
1999	Entrée en vigueur du traité d'Amsterdam	Conseil européen de Tampere pour la mise en œuvre de la communautarisation sur 5 ans [v. col. A3]	- Fixer des normes communes pour 2004 sur : -- l'asile -- la circulation des personnes -- l'intégration des migrants - (Dominera vite le 2 <sup>nd</sup> objectif : soit le contrôle des frontières externes)			
				sept 1999		Création du centre de Sangatte (France, Pas-de-Calais). Ce camp servira de lieu de passage de 63 000 à 80 000 exilés, d'abord kosovars puis kurdes, irakiens, afghans etc vers la Grande Bretagne
				janv-mars 2000	Ce rapport [B2] donne le signal de nombreuses déclarations pour une reprise de l'immigration. Les autorités italiennes et irlandaises font connaître leur opinion dans ce sens [et cf. juil et sept 2000]	Un pré-rapport du BIT puis une étude de la Division de la population de l'ONU évaluent les besoins en immigrants de l'Europe à 70 millions dans les 50 premières années du siècle.

juin 2000	Accord de Cotonou UE-79 pays du groupe ACP (Afrique Caraïbe Pacifique)		Comme bailleur de l'aide au développement, l'UE impose le principe d'une clause de réadmission de leurs ressortissants par les pays ACP et prévoit de l'étendre aux migrants ayant transité par leur sol	juin 2000	Les chefs d'Etat de l'UE feignent de s'émouvoir [B2], tandis que des commentateurs dénoncent ces « larmes de crocodile ». Plus tard, une ONG dira : « L'Etat et les passeurs sont des alliés objectifs »	- 58 chinois découverts morts asphyxiés à Douvres (GB) dans un camion en provenance des Pays-Bas - Le nombre des morts aux frontières est passé en dix ans de quelques dizaines à plusieurs centaines par an
				juil 2000	Le Commissaire européen Vitorino plaide pour une directive fixant des « règles minimales pour une immigration contrôlée » et réclame « de nouvelles procédures légales permettant aux immigrés d'entrer en Europe »	
sept 2000		Proposition de la Commission pour une directive « Procédures » d'asile	Il faudra plus de 5 ans pour que, sur des bases de plus en plus restrictives, les droits des demandeurs d'asile soient définis (cf. déc 2005)	sept 2000	Le président de la Commission, Romano Prodi appelle à cesser de faire une politique d'immigration « à partir d'émotions », et précise : « Nous avons besoin des immigrés, mais ils devront être choisis, contrôlés et affectés à une place », ( <i>scelti, controllati e collocati</i> ). C'est la naissance du slogan « immigration choisie » [cf. fév 2006 ; 10-12 juin 2009]	
				fév 2001		Echouage de l'East Sea avec environ 910 « clandestins » sur une plage de Fréjus (France)
2001		Echec d'une directive « Emploi »	Les Etats membres ne parviennent pas à définir une politique commune d'admission de travailleurs migrants		A plusieurs reprises, des Etats rappelleront que la politique d'introduction de travailleurs étrangers doit demeurer du ressort de la souveraineté de chaque pays	

juin 2001		Directive visant les transporteurs aériens, maritimes et terrestres	De lourdes sanctions financières sont instaurées contre les transporteurs acheminant vers l'UE des personnes dépourvues de titres en règle			
				[11 sept 2001]	Désormais terrorisme et migrations seront étroitement associés dans les discours publics	[Attentats de New York]
14-15 déc 2001		Conseil européen de Laeken	Le Conseil demande à la Commission et au Conseil de « définir des mécanismes de coopération afin de renforcer le contrôle des frontières extérieures et éventuellement de créer des services communs »	16 déc 2001	La Commission déclare que la lutte contre le terrorisme devient une priorité : le processus législatif sur la politique migratoire européenne doit être revu en conséquence	
				fév 2002		Les ministres de l'Intérieur décident de mettre en place un corps européen de garde-frontières. Ses attributions et sa capacité d'intervention seront vite jugées insuffisantes (voir : oct 2004)
juin 2002		Conseil européen (sommet) de Séville	Définit deux objectifs principaux : - priorité absolue au plan de lutte contre l'immigration clandestine - désormais l'aide au développement sera conditionnée à la bonne volonté dont feront preuve les pays d'émigration à empêcher les départs vers l'Europe et à réadmettre leurs ressortissants	juin 2002  26 juin 2002	- Certains Etats membres, dont la GB et l'Espagne, réclament des sanctions contre les pays à risque migratoire. La France et l'Allemagne s'opposent. - Le journal français <i>Le Monde</i> titre ceci : « Les Quinze ne sanctionneront pas les pays d'émigration illégale »	[Rappel sur la notion d'« <i>émigration illégale</i> » : la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et d'autres textes comme le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966 rappellent que toute personne « a le droit de quitter tout pays, y compris le sien »]
				août 2002	- Le ministre français Sarkozy annonce la fermeture du camp de Sangatte - Négociations franco-britanniques sur le sort des occupants de ce camp	

				sept 2002	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le HCR lance une opération de mise en cause de la Convention de Genève nommée « Convention plus »</li> <li>- Il appelle à la nécessité de « partager le fardeau » des réfugiés et de les maintenir au plus près du lieu de départ</li> </ul>	
				nov 2002	Objectif de Migreurop : connaître et dénoncer l'externalisation des politiques migratoires et d'enfermement des étrangers	Création du réseau Migreurop, qui deviendra une association en novembre 2005
				5 nov 2002	La décision de fermeture du camp de Sangatte est confirmée	Progressivement, les sortants n'ont plus le droit de revenir. Fermeture définitive à Noël 2002
				6 déc 2002	Le ministre Sarkozy déclare : « Nous mettons fin à un symbole d'appel d'air de l'immigration clandestine dans le monde »	
				janv 2003		Accord secret entre la Suisse et le Sénégal, lequel s'engage à accepter, moyennant indemnisation, tous les Africains renvoyés sur son sol. Ebruitée, l'affaire ne se fait pas.
18 fév 2003	Règlement Dublin II		Seul le premier pays atteint par le requérant d'asile est habilité à traiter la demande		Diverses ONG exprimeront de vives inquiétudes sur les atteintes aux droits consécutives à Dublin II [v. sept 2008]	Dublin II implique le renvoi des requérants d'asile vers le premier pays européen traversé [et cf. janv 2004]
				fév- 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La GB propose d'instaurer à l'extérieur du territoire de l'UE des centres de transit et de tri des candidats à l'asile</li> <li>- Le HCR manifeste son intérêt puis récusé l'idée [v. juin 2003]</li> </ul>	Cette annonce résulte d'une « fuite » dans le quotidien <i>The Guardian</i> du 5/2/2003

2003		Début de la « Politique européenne de voisinage » (PEV)	Cogestion des frontières avec les pays limitrophes (notamment à l'Est) pour : - surveillance - échanges d'informations - formation des agents			
				2003		Début d'un dialogue, d'abord secret puis ouvert, de l'UE avec la Libye
fév 2003		Directive « Accueil »	- Définition de normes minimales d'accueil des demandeurs d'asile - Les pays sont libres de limiter les déplacements et l'accès à l'emploi des requérants			
juin 2003		Conseil européen (sommet) de Thessalonique	Reporte, sans la repousser clairement, la proposition britannique d'installer des centres de traitement des demandes d'asile au-delà des frontières de l'UE [cf. fév 2003]			
juil 2003		Loi dite 02-03 marocaine sur les étrangers	Instauration d'un crime d'« émigration illégale », entre autres [cf. juin 2002]			La Tunisie fera comme le Maroc en février 2004 avec la loi organique 2004-6. Pour l'Algérie cf. sept. 2008
				août 2003	Les ministres de l'intérieur allemand et italien relancent la proposition britannique [cf. fév et juin 2003] et invitent l'UE à créer et gérer des «portails d'immigration» situés à l'extérieur et chargés de trier les migrants et demandeurs d'asile	
sept 2003		Directive « Regroupement familial »	Après 3 ans de discussion sur un projet initialement libéral, des normes très restrictives encadreront le droit de vivre en famille			

janv 2004		Règlement Eurodac (entrée en application)	Base unique de données (empreintes digitales) destinée à rendre applicable le règlement Dublin II	janv 2004	- Le HCR propose de créer des « centres de réception » aux frontières internes de l'Europe, en vue de « désengorger les systèmes d'asile »	
fév 2004		Règlement européen créant un corps d'« officiers de liaison immigration »	Ces agents des Etats membres seront détachés pour « assister » leurs collègues dans les aéroports des pays d'émigration (dépistage des faux papiers, identification des futurs « clandestins »)			
				[11 mars 2004]		[Attentat de Madrid]
4 juin 2004	Accord de réadmission UE-Sri Lanka		- Retour des personnes ayant quitté ou traversé ce pays pour se rendre illégalement en Europe - C'est le troisième accord signé par la Commission après ceux avec Macao (2002) et Hong Kong (2003)			
				juil 2004		- Affaire Cap Anamur : 37 réfugiés africains recueillis par un navire humanitaire allemand au large des côtes africaines sont d'abord rejetés par Malte et par l'Italie
				juil- août 2004	Le ministre allemand de l'Intérieur relance encore la proposition de créer des camps pour l'examen de demandes d'asile aux portes de l'UE	
				juil 2004	La Libye menace l'UE d'un déferlement d'Africains situés sur son territoire	

				juil 2004	Déclaration conjointe des ministres italien et allemand de l'Intérieur sur la nécessité d'une coopération avec la Libye	
				août 2004	Berlusconi se déclare, à Tripoli (Libye), favorable aux « centres d'accueil »	Visite du 1 <sup>er</sup> ministre italien Berlusconi en Libye
oct 2004		Règlement « Frontex » du Conseil de l'Union européenne [cf. 25 oct 2011]	Création de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex)			L'agence Frontex est vouée à la surveillance des frontières de l'UE en coopération avec les pays tiers (opérationnelle en octobre 2005)
				oct 2004		- En violation du droit international, l'Italie organise des retours collectifs de migrants vers l'Afrique - D'autres expulsions collectives auront lieu en mars 2005
nov 2004	Programme de la Haye (application : 2005-2010)		Créer un espace de « liberté, justice et sécurité » (JLS) autour de deux volets : - promouvoir une politique commune - développer la dimension externe de la politique de migration et d'asile Les questions liées à la sécurité (S) prédomineront Est rappelé le principe que la question d'immigration de travail est du ressort de la souveraineté de chaque Etat membre			
2005	Entrée en vigueur du Traité de Nice (2001) : principe de la codécision (Commission et Parlement)	Les décisions sur le contrôle des frontières, l'asile et l'immigration (sauf accès au travail) se prennent désormais à la majorité qualifiée				

janv 2005		La Commission publie un livre vert sur le travail migrant « Pour une approche communautaire des migrations économiques »			Globalement, les Etats membres ignoreront le Livre vert, malgré les efforts de la Commission. Est réaffirmée la souveraineté de chaque Etat membre en matière d'immigration de travail	
avr 2005		Le Parlement européen (PE) condamne sévèrement l'Italie pour les expulsions collectives		mars 2005		Nouvelles expulsions collectives de l'Italie vers la Libye, sans examen des dossiers individuels
				sept- oct 2005		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de dix tués par balle lors de tentatives de franchissement collectif des barrières de Ceuta et Melilla, enclaves espagnoles au nord du Maroc</li> <li>- Les autorités marocaines convoquent la presse et déportent des Subsahariens dans le désert</li> <li>- Cet événement sera le point départ de nombreuses rafles dans les quartiers et dans les forêts où se regroupent ces exilés</li> </ul>
				oct 2005	Le président sénégalais Wade annonce la mise en place d'un programme « REVA » de réinsertion des migrants refoulés d'Europe. Il conditionnera la réadmission au versement par l'UE de compensations financières	

déc 2005		Directive « procédures » d'asile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Etats peuvent confiner les demandeurs dans des lieux spéciaux</li> <li>- La demande d'asile ne vaut pas droit à séjourner dans le pays</li> <li>- Sont prévues des procédures dérogatoires : rejet des demandes manifestement infondées, procédures accélérées et prioritaires</li> <li>- Parmi les critères de rejet, sont mises au premier plan les notions de « pays d'origine sûr », de « pays de premier asile » et de « pays tiers sûr »</li> <li>- Le droit à un recours effectif se heurte au fait qu'il n'est pas suspensif</li> </ul>		De nombreuses critiques de la directive sont émises par le PE, le Conseil de l'Europe, le HCR et les ONG	Pratiquement, les Etats membres ne parviendront pas à se mettre d'accord sur une liste de « pays sûrs »
déc 2005		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conseil Européen approuve le principe d'une « approche globale » des migrations</li> <li>- L'Espagne s'engage dans une politique d'échange d'accords de réadmission contre l'ouverture de son marché du travail à des quotas de contrats pour les migrants des pays concernés (Plan Africa 1)</li> </ul>	<p>Cette approche porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- travail en partenariat avec les pays tiers</li> <li>- lutte contre l'immigration clandestine</li> <li>- codéveloppement</li> </ul>			
				30 déc 2005		La police égyptienne ouvre le feu sur 2 000 réfugiés soudanais massés devant le siège du HCR au Caire
				2006		Frontex coordonne des opérations d'interception maritime le long des côtes ouest- et nord- africaines : Hera (Canaries) et Nautilus (Malte et Sicile)

				fév 2006	Le ministre de l'Intérieur français Sarkozy met son nouveau projet de loi sous le signe de l'« immigration choisie et non plus subie » [cf. sept 2000 ; 10-12 juin 2009]	
25 mai 2006	Accord de réadmission UE-Fédération de Russie		- - Retour des personnes ayant quitté ou traversé ce pays pour se rendre illégalement en Europe - A ce jour, la Commission est parvenue à faire signer seulement cinq pays tiers : Hong Kong, Macao, Sri Lanka, Albanie et Russie	mars 2006	Le commissaire européen Frattini déclare devant le Sénat français que la négociation d'accords de réadmission est difficile : quoique en théorie réciproques, « il est clair qu'en pratiquent ils servent essentiellement les intérêts de la Communauté. » Il évoque la nécessité pour l'UE de trouver des « carottes », c'est-à-dire des « incitations suffisamment puissantes pour obtenir la coopération du pays tiers concerné »	
mai 2006		Conférence des ministres de l'Intérieur de la Méditerranée occidentale (CIMO), dite « 5 + 5 » à Nice, sous la présidence de M. Sarkozy			M. Sarkozy, qui préside, salue « les efforts des pays de la rive sud de la Méditerranée pour contenir l'émigration illégale vers l'Europe »	Sur la notion d'émigration illégale, voir juin 2002 [B1, B2]
				juin 2006	<i>Le Soleil</i> (Dakar) titre : « L'Europe ferme nos frontières »	
juil 2006		1 <sup>ère</sup> Conférence euro-africaine « Migration et développement » à Rabat	Adoption d'un « plan d'action » liant le « codéveloppement » à la lutte commune contre l'immigration irrégulière			
nov 2006		Sommet Union africaine-UE sur la migration et le développement à Tripoli	Le président libyen soumet sa bonne volonté à contrôler ses frontières à la coopération économique de l'UE			

				mai 2007	Communication de la Commission « sur la migration circulaire et les partenariats pour la mobilité entre l'UE et les pays tiers »	
18 juin 2007	Accord de réadmission UE- Ukraine		- Réadmission par ce pays des personnes entrées irrégulièrement en UE et en provenant			Pratiquement, l'accord UE-Ukraine signifie la disparition du droit d'asile, les personnes étant refoulées à la source sans examen de leur situation
				juil 2007		Sept pêcheurs tunisiens, ayant secouru 44 personnes en détresse accostent en Italie, où ils sont emprisonnés et poursuivis pour « aide à l'immigration clandestine »
sept- déc 2006	Le Sénégal signe des accords migratoires avec la France, puis l'Espagne		Nommés « gestion concertée des flux » ou « mémorandum d'entente », ces accords viennent après la réadmission de 6 000 Sénégalais refoulés en 2006 depuis les Canaries			
août 2007		Règlement « RABIT » ( <i>Rapid Border Intervention Team</i> )	Prévoit la mobilisation en urgence de garde-frontières de différents Etats membres en cas de risque d'« afflux massif » de migrants			
				sept 2007		- Mort de trois fillettes tchéchènes égarées dans la montagne polonaise après l'avoir franchie avec l'espoir de rejoindre la Slovaquie - Selon un recensement incomplet de Fortress Europ, ce sont environ 12 000 étrangers qui sont morts aux frontières de l'UE de 1988 à 2008, dont plus de 8 200 en mer et de 1 600 dans le désert

				juin 2008	Communication de la Commission sur une politique commune de l'immigration : principes, actions, instruments	
				21-22 juin 2008		Un Tunisien malade décède, faute de soins, au Centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes, le plus grand de France. Ce drame provoque une révolte, durement réprimée. Le centre doit être évacué avant d'être détruit par les flammes. Dix personnes seront arrêtées et inculpées [cf. 17 mars 2010]
30 août 2008	Traité d'amitié et coopération entre l'Italie et la Libye		Ce traité prévoit entre autres : - de renforcer la lutte conjointe contre l'immigration clandestine - de mettre en place un système de surveillance électronique des frontières maritimes libyennes, financé à 50 % par l'Italie (soit à hauteur de 500 millions \$) – les autres 50 % devant être sollicités auprès de l'UE		- L'Italie accepte, par ce traité « historique », de « dédommager » la Libye des trente années de colonisation qui ont suivi le débarquement de ses troupes à Tripoli en 1911. - Elle s'engage à apporter 5 milliards \$ à la Libye sous forme d'investissements en 25 ans, soit 250 millions € par an - M. Berlusconi : « Nous aurons ainsi plus de pétrole et moins de clandestins »	- La veille, M. Berlusconi était arrivé à Benghazi pour exprimer les regrets de l'Italie quant au passé colonial - Par ce traité, la compagnie ENI obtient la prorogation de ses contrats en Libye jusqu'en 2021 pour le pétrole et 2047 pour le gaz - Les investissements prévus bénéficieront avant tout à des sociétés italiennes
sept 2008		L'Algérie instaure le délit d'émigration clandestine	Cette mesure vise à endiguer les départs massifs de « harragas »			[Sur « <i>émigration clandestine</i> » ou « <i>illégal</i> », cf. juin 2002 ; juil 2003]
sept 2008		Une résolution du PE critique sévèrement le fonctionnement du système Dublin II			[v. A2]	

oct 2008	Le Conseil (sous présidence française) adopte le Pacte européen pour l'immigration et l'asile		Le Pacte appelle à poursuivre la négociation d'accords de réadmission, « soit au niveau communautaire, soit à titre bilatéral »			
nov 2008		Conférence euro-africaine migration-développement à Paris	- Intitulée « Rabat II », elle prolonge la 1 <sup>ère</sup> conférence de juillet 2006 - L'application de la Politique européenne de voisinage (PEV) et les accords de réadmission sont au centre des discussions		La Commissaire chargée de la PEV déclare : « Les pays (...) du voisinage sont intéressés dans la facilitation d'octroi de visas ainsi que les perspectives de migration légale temporaire, mais l'UE a aussi des attentes en matière de réadmission et de protection internationale. »	
déc 2008		Directive « retour », dite « de la honte »	Définit les conditions de détention préalable et d'éloignement des étrangers (recul général de la protection des personnes)			Les Etats membres ont jusqu'au 24 décembre 2010 pour transposer la directive retour dans leurs législations nationales
	A ce jour, 11 accords communautaires de réadmission sont signés et 5 autres en cours de négociation [cf. 1 <sup>er</sup> mars 2011]			20 janv 2009	Par une lettre au président de la Commission, signée de 82 ONG issues de 20 pays, le réseau Migreurop exprime son inquiétude devant l'absence de transparence dans la négociation et dans l'application des accords communautaires de réadmission	Pratiquement (cf. 18 juin 2007), la signature d'un accord de réadmission avec l'UE signifie la fin du droit d'asile dans certains de ces pays, notamment quand existe la possibilité d'un refoulement immédiat
				mars 2009	Les autorités italiennes et européennes annoncent la mise en place de patrouilles conjointes impliquant des garde-côtes libyens pour mettre fin à ce type de drame	Naufrage meurtrier au large des côtes libyennes

14 mai 2009		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entre les refoulements groupés et la visite de Kadhafi à Rome [v. 10-12 juin 2009], le parlement italien adopte une loi qui crée un « délit d'immigration et de séjour » clandestins.</li> <li>- La durée de rétention avant expulsion est portée de 2 à 6 mois. L'aide au séjour irrégulier devient passible de 3 ans de prison</li> </ul>		6 et 10 mai 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette double opération [cf. B2], qualifiée par le ministre de l'Intérieur Maroni de « tournant historique », quoique non la première [cf. oct 2004 et mars-avr 2005] précède d'un mois la visite de Kadhafi à Rome.</li> <li>- Maroni ajoutera qu'avec ces expulsions, il travaille pour toute l'UE. Laquelle garde le silence, malgré diverses protestations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 227 puis 240 migrants sont arrêtés en mer par la marine italienne et refoulés vers la Libye sans examen de leur situation au regard du droit d'asile, c'est-à-dire illégalement</li> <li>- A partir de cette date les renvois en mer deviennent la règle</li> <li>- Le nombre de refoulés atteindra 2 000 en septembre</li> </ul>
				10-12 juin 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans un discours à Rome, Kadhafi qualifie les demandes d'asile de « mensonge répandu ». La Libye étant « la porte d'entrée de l'immigration non souhaitée » [cf. fév 2006 ; sept 2000], il demande des moyens pour la stopper</li> <li>- Il appelle l'Europe à se convertir à l'islam</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le président Kadhafi est reçu en grande pompe en Italie par le président du Conseil Berlusconi. Accueil plus réservé du Parlement et de la presse</li> <li>- Des observateurs estiment que seulement 5 à 7 % environ de l'immigration étrangère arrive en Italie depuis les rives de la Libye ou de la Tunisie</li> </ul>
18 juin 2009		Directive « sanction aux employeurs »	Etablit des normes minimales concernant les sanctions et les mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier. Prévoit notamment la garantie que ces employés reçoivent toute rémunération impayée par l'employeur et puissent bénéficier de l'aide de tiers ( syndicats ou ONG)	juin 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>A l'occasion de la présentation de son « Plan Afrique 2009-2012 », l'Espagne évoque le nécessaire contrôle des migrations et annonce la livraison à la Mauritanie d'un avion militaire pour renforcer la surveillance des côtes qui s'ajoutera aux dons précédents (4 patrouilleurs et un hélicoptère)</li> </ul>	

				août 2009	L'Italie appelle les pays de l'UE à apporter une réponse commune aux problèmes de l'immigration clandestine. « Nous devons considérer cela comme un problème européen. L'UE a fait beaucoup de déclarations (...) mais elle n'a toujours pas dit ce qui doit se passer quand un groupe de migrants atteint les frontières de l'Europe », a dit le ministre italien Franco Frattini	Découverte au sud de la Sicile d'un canot à la dérive transportant cinq Erythréens. Ceux-ci, qui avaient quitté la côte libyenne fin juillet, ont raconté avoir assisté impuissants à la mort de leurs 73 compagnons, qui auraient succombé à la faim et à la soif en trois semaines d'errance entre l'Afrique et l'Europe.
				30 sept 2009	L'Association malienne des expulsés (AME) à Bamako dénonce les sévices subis par ses compatriotes dans les prisons libyennes	- La Libye expulse 153 Maliens. - Deux autres vagues d'expulsions auront lieu les 9/12/2009 (149) et 3/5/2010 (150)
				oct 2009		Une firme italienne emporte un appel d'offre de 300 millions € pour la sécurisation électronique de l'immense frontière sud de la Libye avec le Soudan, le Tchad et le Niger. Les fonds, sur trois ans, seront italiens et européens
				15 oct [B2] 30 oct [B1] 2009	- Le Sommet de Bruxelles évoque « la possibilité d'affréter régulièrement des vols de retour communs financés par l'agence Frontex » - Le président Sarkozy se félicite : « C'est un progrès considérable (...) Il faut aller plus loin, je veux des gardes-frontières européens »	- La Grande Bretagne et la France organisent un vol conjoint vers Kaboul pour expulser 24 + 3 réfugiés afghans à qui l'asile a été refusé - Un nouveau vol conjoint sera organisé à la mi-décembre (21 + 9 Afghans)

				déc 2009	Le commissaire Jacques Barrot déclare : « L'objectif européen est de disposer, pour 2012, d'une procédure unique d'instruction des demandes d'asile. Ce sont les disparités de nos législations qui créent des appels d'air » [cf. déc 1991]	
				janv 2010	On annonce que l'UE négocie la révision de l'article 13 des accords de Cotonou [cf. juin 2000] : un pays ACP serait désormais astreint à faire la preuve qu'une personne expulsable n'est pas son ressortissant, faute de quoi l'expulsion serait de droit. On pourrait ainsi se passer d'accords de réadmission	[- Le Premier ministre israélien Netanyahu donne son accord pour la construction d'un mur le long de la frontière égyptienne pour stopper les réfugiés, notamment ceux qui viennent de la Corne de l'Afrique - Selon Amnesty, 28 personnes ont été abattues par la police égyptienne dans ce désert en 2008, et 20 en 2009. Les nombres réels seraient supérieurs]
				17 mars 2010	« C'est un jugement très politique, qui suit les réquisitions à peu près à la lettre », dit une avocate, qui déclare son intention de faire appel	[cf. 21-22 juin 2008] En France, le procès des prévenus de Vincennes se solde par de lourdes peines de prison ferme (de 3 ans à 8 mois)
mai 2010	Accord Grèce-Turquie		Renvoi en Turquie des migrants irréguliers			La Grèce, selon Frontex, arrive en tête des entrées irrégulières dans l'espace européen
juin 2010	Accord UE-Géorgie		- Délivrance de visas facilitée - Réadmission par ce pays des personnes en séjour irrégulier sur le territoire européen			
				1 <sup>er</sup> juil 2010	Le HCR demande plus de cohérence dans les politiques d'asile des divers pays de l'UE	

				1 <sup>er</sup> juil 2010	Le HCR demande que Dublin II ne soit pas appliqué « lorsqu'un Etat est confronté à des pressions particulières que son système d'asile ne peut gérer »	
				28 juil 2010	Le président Sarkozy fustige publiquement « les comportements de certains parmi les gens du voyage et les Roms »	C'est le point de départ d'une campagne de démantèlement de camps et d'expulsions massives de Roms roumains et bulgares
				août 2010	« Les enfants ne doivent pas devenir un moyen d'obtenir un visa de séjour pour les parents. (...) Les pays européens ont pris des mesures beaucoup plus dures contre les illégaux », commente le gouvernement israélien [B2]	[Israël expulse 400 enfants africains et asiatiques]
				28 sept 2010	L'opération [B2], d'un coût estimé à 100 000 €, est la première d'une longue série : 40 charters Frontex sont programmés pour 2011	Premier charter entièrement affrété par Frontex au départ de Varsovie, avec à bord 56 Géorgiens expulsés de quatre pays de l'UE
7 oct 2010	Accord de réadmission UE-Pakistan		Réadmission par ce pays des personnes en séjour irrégulier sur le territoire européen			La discussion avec le Pakistan a commencé en 2000
7 oct 2010	L'UE signe avec la Libye un accord de coopération		- Combattre l'immigration clandestine et renforcer ( <i>sic</i> ) les droits des réfugiés - 50 millions € sont alloués par l'UE à Tripoli dans ce but		- La commissaire Malström se félicite de cet accord - Elle estime à 1,5 millions les « clandestins » qui attendent en Lybie pour passer en Europe	L'estimation de Mme Malström est incompatible avec celle de Frontex [cf. 25 oct 2010]
				25 oct 2010	Selon Frontex, plus des trois quarts des 40 977 personnes interceptées aux frontières de l'UE au cours du premier semestre 2010 sont entrées via la Grèce, surtout en provenance de Turquie	On apprend que la Grèce demande l'intervention d'une équipe RABIT [cf. août 2007] à sa frontière orientale pour faire face à un afflux de migrants transitant par la Turquie

				nov 2010	La représentation du HCR à Athènes déplore la crise « humanitaire » qui frappe les migrants, notamment dans les camps. Elle fait savoir que le gouvernement grec avoue ne plus être maître de la situation, ni sur terre, ni dans les îles de la mer Egée	- 170 garde-frontières de Frontex issus de tous les pays de l'UE sont à pied d'œuvre sur la frontière gréco-turque dans le cadre de l'opération RABIT [cf. 25 oct 2010], à des fins de capture, identification et renvoi des migrants La commissaire Malström et le ministre français Besson se rendent sur place
29 nov 2010		Ouverture à Tripoli (Libye) du sommet Europe-Afrique, rassemblant 80 dirigeants de ces deux continents			- Kadhafi fait monter l'enchère : il réclame à l'UE « au moins 5 milliards € par an » pour stopper l'immigration clandestine, faute de quoi « la Libye ne sera plus le garde-côte de l'Europe » -Il précise ainsi la menace : « Demain peut-être que le futur de l'Europe sera noir et non plus blanc et chrétien car ils sont des millions à vouloir y aller » ; il conclut que « nous ne savons pas ce qui se passera, quelle sera la réaction des Européens blancs et chrétiens face à ce flux d'Africains affamés et non instruits »	- La presse ne mentionne aucune réaction des participants africains au racisme des propos du dirigeant libyen
1 <sup>er</sup> janv 2011	Accord de réadmission UE-Turquie		Ce pays reprend les « clandestins » ayant transité par son sol		La Turquie déclarera soumettre la signature à une libéralisation du régime des visas vers l'UE	Par rapport à la Grèce, on est dans une stratégie de refoulement plutôt que de réadmission [cf. mai 2010]
				janv 2011		La « grande chambre » de la Cour européenne des droits de l'homme condamne la Belgique pour avoir expulsé un réfugié afghan vers la Grèce en application de Dublin II

				11-14 fév 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ministre de l'Intérieur Maroni annonce que ces « clandestins » [B2] seront rapatriés</li> <li>- Il va demander de pouvoir déployer des militaires italiens sur les côtes tunisiennes</li> <li>- Le gouvernement proclame l'« état d'urgence humanitaire » et réclame des patrouilles de Frontex</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environ 5 000 personnes débarquent à Lampedusa en provenance de Tunisie, 4 semaines après la chute du dictateur Ben Ali. Les autorités italiennes commencent par refuser d'ouvrir le centre d'accueil, fermé depuis 1999. Des migrants sont expédiés en Sicile et sur le continent</li> </ul>
				20-21 fév 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Libye menace de ne plus coopérer dans la lutte contre l'immigration « irrégulière » si l'UE continuait à « encourager » les manifestants.</li> <li>- Le président de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) estime que les accords entre l'UE et la Libye « doivent être respectés quel que soit le régime »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révolte populaire de grande ampleur en Libye</li> <li>- Début de l'opération HERMES de Frontex entre la Tunisie et l'Italie. Objectifs : intercepter les navires au large de la Sicile ; à Lampedusa, identifier le lieu de provenance des migrants ; aider l'Italie à organiser leur renvoi ; identifier les réseaux de « passeurs »</li> </ul>
1 <sup>er</sup> mars 2011	A ce jour, 13 accords de réadmission sont signés par la Commission et 4 ou 5 en discussion		Accords signés avec : Macao, Hong Kong, Sri Lanka, Albanie, Russie, Ukraine, Serbie, Monténégro, Macédoine, Bosnie, Moldavie, Pakistan, Géorgie			Accords en discussion avec : Chine, Maroc, Turquie, Algérie et sans doute Cap Vert
11 mars 2011		Réunion d'un Conseil européen extraordinaire à propos de la situation en Méditerranée		3-12 mars 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une centaine d'organisations d'Europe, d'Afrique et de Turquie lancent un « Appel pour une intervention solidaire de l'Union européenne en Méditerranée »</li> <li>- Pour éviter un afflux de réfugiés en UE, Sarkozy veut des « zones humanitaires » dans ces pays</li> </ul>	A partir de février 2011, par dizaines, puis par centaines de milliers, des réfugiés de toutes nationalités venus de Libye se pressent aux frontières avec l'Egypte et avec la Tunisie, de même qu'avec le Tchad et le Niger (cf. 23 août 2011)

				29 mars 2011	Le chef du Conseil national de transition (CNT) libyen, Moustapha Abdeljalil, assure devant la chaîne RAI que le CNT combattrait les migrations illégales s'il parvenait au pouvoir et qu'il respecterait les accords signés avec l'Italie pour empêcher les entrées clandestines en Libye	
				8 mai 2011	- Selon des témoignages, ce bateau en détresse [B2 ] aurait été ignoré fin mars par les forces de l'Otan opérant au large de la Libye [cf. 28-29 mars et 11 avril 2012]	Le <i>Guardian</i> annonce la mort de 61 migrants sur une embarcation ramenée par les courants vers les côtes libyennes. Les onze survivants sont mis en prison et deux mourront
				juin à août 2011		La police grecque procède à des rafles et à des destructions d'abris répétées, suivies de déportations, dans les camps d'Igoumenitsa et Patras
16 juin 2011 [A1, A3] et 18 juin 2011 [A2]	Signature d'un accord entre le gouvernement italien et le CNT libyen pour une gestion commune des flux migratoires [cf. A3 ; voir aussi 3 avril 2012]	Décret-loi italien prolongeant le délai maximum de rétention à 18 mois, conformément à ce qu'autorise la directive « de la honte » [cf. déc 2008 et 14 mai 2009]	L'accord [A1] prévoit le refoulement des migrants irréguliers en provenance de Libye et une assistance à ce pays pour mettre en place des patrouilles préventives	18 juin 2011	- Médecins sans frontières (MSF) juge la décision [A2] dangereuse pour la santé physique et psychique des retenus et demande la fermeture de deux camps où les conditions de vie sont tragiques - Parallèlement à l'accord italo-libyen, le ministre italien Maroni, propose que l'OTAN bloque les migrants au départ de Libye	- Parti de Libye, un bateau de 12 mètres débarque 235 subsahariens près de Ragusa (Sicile) - Le même jour, 159 réfugiés avaient atterri à Pantelleria, île située au sud-ouest de la Sicile - Révolte à Rome dans le Centre d'identification et d'expulsion (CIE) contre cette loi [A2], qui revient à transformer ces lieux en prisons
23-24 juin 2011		Un Conseil européen décide d'augmenter sensiblement les moyens et les pouvoirs de Frontex, sous réserve d'accord du PE	Il est proposé notamment de confier temporairement à Frontex le contrôle de frontières internes « Schengen » en cas d'afflux subit de migrants dans un pays de l'UE		« Par delà nos divergences, il y a un fort degré de consensus politique pour renforcer le contrôle des frontières communes avec Frontex » dit un commissaire	Le contexte est celui d'une dispute entre les autorités françaises et italiennes, ces dernières délivrant des titres de séjour aux exilés tunisiens en route vers la France

				7 juil 2011	Migreurop lance un appel : « Une flottille pour enrayer l'hécatombe en Méditerranée » [cf. sept 2011]	
				14 juil 2011		Depuis janvier, on a recensé dans les camps de détention 489 cas de rébellions individuelles et 83 actions collectives, suicides et fuites inclus [cf. 4 sept 2011]
				1 <sup>er</sup> août 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gabriel Del Grande (Fortress Europ) précise que ce recensement [B2] est nécessairement incomplet.</li> <li>- Il interprète l'importante mortalité au départ de la Libye par le fait que les personnes sont contraintes de fuir dans des embarcations dangereuses [cf. 23 août 2011]</li> </ul>	A ce jour, Fortress Europ donne ces nombres de morts en mer attestées : 5 962 dans le canal de Sicile depuis 1994, dont 1 674 pendant les 7 premiers mois de 2011. Mois après mois, au départ de la Libye, cette évolution a été exponentielle. La mortalité en mer connue est de 1/130 au départ de Tunisie et de 1/11 au départ de la Libye
				5 août 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon diverses sources de la presse, un navire de l'OTAN se serait trouvé à 27 milles des migrants en détresse [B2]</li> <li>- Le gouvernement italien demande que soit recherchée la possibilité d'un refus de l'OTAN de leur porter assistance</li> </ul>	Des garde-côtes italiens secourent 400 personnes environ à bord d'une embarcation partie 6 jours avant de Libye et perdue à 90 milles au large de Lampedusa. Selon les rescapés, des dizaines de migrants seraient morts de faim, de soif et de fatigue durant la traversée et des cadavres auraient été jetés à la mer
				19 août 2011		Un vol Frontex refoulant des Africains d'Oslo via Dublin est interdit d'atterrissage à Kinshasa (RDC) et doit rebrousser chemin

				23 août 2011	Témoignages nombreux et concordants sur les exactions croisées dont sont victimes de nombreux Noirs en Libye : pourchassés et persécutés par la rébellion comme « mercenaires » du régime déchu, placés de force dans des rafiots hors d'âge par les milices kadhafistes	L'organisation internationale pour les migrations (IOM) a recensé à ce jour presque 670 000 départs de Libye, dont 211 000 vers l'Egypte, 286 000 vers la Tunisie, 127 000 vers le Niger et le Tchad, 28 000 vers l'Italie ou Malte (ne sont comptés ici ni les départs de Tunisie ni les mouvements ultérieurs)
				4 sept 2011		- Révoltes et émeutes signalées dans de nombreux camps en Italie depuis juin [cf. 18 juin 2011], dont ceux de Pozzallo (8/7 et 23/8), Lampedusa (8/7), Trapani (20/7), Rome (30/7), Bari (1/8), Pantelleria (17/8), Bologne (24/8) ; et à Malte (16/8) - Mais aussi en Australie et sur Christmas Island depuis plus longtemps (récemment : 10/6 et 20/7), en France (Lyon, 28/7), en Grèce (Fylakio, 3/9) – liste très incomplète
				sept 2011	Des ONG et des réseaux internationaux de sept pays d'Europe et d'Afrique annoncent la création de <i>Boats 4 People</i> , projet de création d'une flottille en Méditerranée, pour renforcer la solidarité euro-africaine, mettre fin aux morts aux frontières maritimes de l'UE, et « contrôler les contrôleurs de l'immigration »	Un bateau de <i>Boats 4 People</i> partira au début de juillet de Rosignano (Italie) pour Palerme et Pantelleria (Sicile), puis Monastir, Ksibet et Mediouni (Tunisie), et enfin Lampedusa. Ces étapes seront le site de rencontres et de manifestations entre le 2 et le 19 juillet [cf. 2 juil 2012]

25 oct 2011		Modification du règlement régissant le fonctionnement de Frontex, après un accord de compromis entre le Conseil et le Parlement européens [cf. mars 2012]	- Renforcement et extension du rôle et des capacités opérationnelles de Frontex, qui pourra notamment acquérir ses équipements en propre - Renforcement des dispositions pour la protection des droits fondamentaux et consécration du principe de non-refoulement [cf. 23 fév et mars 2012]			
15 déc 2011	Reconduction du traité d'amitié italo-libyen [cf. 30 août 2008]		La coopération des deux pays dans la lutte contre l'immigration clandestine est maintenue dans les termes de l'accord Berlusconi-Kadhafi			
23 fév 2012		Arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), réunie en Grande Chambre, prononcé à l'unanimité de ses 17 juges, visant les refoulements collectifs	La Cour condamne l'Italie pour la pratique d'interception en mer d'un groupe de réfugiés suivie d'un refoulement immédiat vers un pays tiers. Sont ainsi condamnés implicitement les accords bilatéraux Italie-Libye [cf. 16 juin 2011, A1 et A3]		La députée européenne Hélène Flautre se félicite de cette décision : « Cette condamnation arrive certes tardivement mais elle constitue un avertissement clair à l'attention des Etats membres : le temps des pratiques illégales de refoulement, opérées avec la complicité de régimes dictatoriaux, est révolu. »	En mai 2009, un groupe d'environ deux cents personnes avaient quitté la Libye à bord de trois bateaux en direction de l'Italie. Dans la zone maritime relevant de la compétence de Malte, l'armée italienne les avait interceptés et livrés sans délai aux autorités libyennes [cf. 6 et 10 mai 2009]
				mars 2012	Le Médiateur européen, informé des pratiques abusives de Frontex par diverses ONG, et invoquant « l'intérêt grandissant de la société civile », ouvrira une enquête sur cette agence [cf. 25 oct 2011]	
				27 mars 2012	Le gouvernement grec annonce la création de 30 centres fermés d'accueil pour clandestins, d'une capacité chacun de 1 000 places	

				28-29 mars 2012	Le <i>Guardian</i> révèle en avant-première ce « rapport officiel accablant » [B2 ] intitulé : « Des vies perdues en mer Méditerranée : qui est responsable ? » Il est indiqué que les autorités de l'Otan ont refusé de coopérer avec les enquêteurs du Conseil	Un rapport présenté à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) par la néerlandaise Tineke Strik dresse une « liste de défaillances » ayant conduit l'Otan à ne pas porter secours, il y a un an au large de Lampedusa, à un navire en perdition avec 71 personnes à bord [cf. 8 mai 2011]
3 avril 2012	Accord secret entre la Libye et l'Italie [cf. 18 juin 2012]		Renforcer la coopération dans la lutte contre l'immigration clandestine en Italie à partir des côtes libyennes par les mêmes moyens qu'avant 2012			
				11 avril 2012		Quatre survivants éthiopiens du drame de mars 2011 [cf. 28-29 mars 2012], soutenus par une coalition de neuf ONG, déposent une plainte, visant notamment l'Etat français, pour « omission de porter secours à personne en péril »
				mai 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des réfugiés du camp de Choucha (Tunisie) lancent un appel à la communauté internationale et au HCR pour que soit réexaminées les demandes d'asile rejetées et rendu effectif un programme de réinstallation</li> <li>- Le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux compare le camp à une « prison pour les migrant-e-s »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis plus d'un an, Choucha a accueilli des dizaines de milliers de personnes, dont des mineurs isolés, fuyant la guerre en Libye</li> <li>- A ce jour, plusieurs milliers de réfugiés y sont cantonnés dans des conditions très mauvaises, en attendant un hypothétique départ</li> <li>- La loi tunisienne punit depuis 2004 le séjour irrégulier et l'« émigration clandestine » [cf. juin 2002, B2], ce qui empêche ces personnes de circuler hors du camp</li> </ul>

11 mai 2012	L'Union européenne signe un traité de coopération avec l'Irak		Le traité prévoit la réadmission des Irakiens irréguliers en UE, ainsi que l'ouverture de négociations d'un accord de réadmission applicable aussi aux ressortissants de pays tiers et aux apatrides			L'Irak est non signataire de la convention de Genève sur le statut des réfugiés. En 2011, les Irakiens constituaient le deuxième groupe de personnes à qui l'UE a octroyé une forme de protection internationale
				31 mai 2012	La Commission décide d'engager des sanctions contre les pays qui n'appliquent pas la directive « sanctions aux employeurs » [cf. 18 juin 2009]	Ladite directive aurait dû être, mais n'a toujours pas été transposée dans la législation nationale de ces pays (Finlande, Portugal, Slovaquie)
7 juin 2012		[Le tribunal de Jérusalem rejette un recours d'organisations de défense des droits de l'homme et autorise l'expulsion de 1 500 Sud-Soudanais]	[- Est ainsi mis fin à la politique dite « de protection collective », qui empêchait les expulsions vers les pays en proie à l'instabilité - Des milliers de personnes sont menacées par cette mesure, parmi lesquelles les personnes originaires de la Corne de l'Afrique et de la Côte d'Ivoire]	7 juin 2012	[- Le ministre de l'Intérieur israélien Eli Yishai déclare : « Il faut placer ces illégaux en détention et les renvoyer dans leur pays car ils viennent pour prendre les emplois des Israéliens, et il faut protéger le caractère juif de l'Etat d'Israël. » - « Il faut tirer sur quiconque franchit la frontière d'Israël », affirme le député Aryeh Eldad]	[- Multiplication des exactions racistes en Israël, visant surtout les Soudanais et les Erythréens - La barrière de 240 kilomètres à la frontière avec l'Egypte devrait être achevée à la fin de l'année - Un centre de détention est en cours de construction dans le désert du Néguev ; il pourra accueillir à terme jusqu'à 11 000 « illégaux »]
				9 juin 2012	Un article du journal marocain Assabah titre en p.1 « Des migrants africains impliqués dans des crimes de guerre »	- Les rafles et exactions visant les migrants subsahariens se sont multipliées depuis novembre 2011 dans les centres urbains du Maroc - Des négociations avec l'UE pour la signature d'un accord de réadmission sont toujours en cours

18 juin 2012	Accord italo-libyen sur l'immigration clandestine rendu public [B2]		Parmi les mesures prévues, on note : - formation des policiers et douaniers libyens par des agents italiens - assistance aux contrôles et patrouilles - retours dits « volontaires » organisés par l'OIM - création d'un centre « sanitaire » à Kufra dans le désert au sud de la Libye	18 juin 2012	- Le quotidien qualifie cet accord [B2] de « photocopie de celui qui fut signé avec le dictateur » [cf. 30 août 2008] - Amnesty International déclare avoir réclamé en vain ce texte pendant deux mois et demi et exprime de vives inquiétudes	- <i>La Stampa</i> publie l'accord secret entre la Libye et l'Italie destiné à coopérer contre les migrations clandestines [cf. 3 avril 2012] - L'OIM (Organisation mondiale pour les migrations) est une agence internationale spécialisée dans la gestion des retours plus ou moins forcés pour le compte des États
				20 juin 2012	La FIDH dénonce « la traque aux migrants » et le « nettoyage des illégaux » en Libye, de même que les mauvais traitements dans les camps, la xénophobie, le travail forcé et l'absence de protection juridique qu'ils subissent	La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) communique à la suite d'une mission d'enquête du 7 au 15 juin 2012 en Libye, où elle a visité plusieurs centres d'internement des migrants
				2 juil 2012		La goélette <i>Oloferne</i> de <i>Boats 4 people</i> appareille de Cecina en direction de la Sicile et de la Tunisie [cf. sept 2011]
				5 juil 2012	- Selon les témoignages, la patrouille navale [B2] battait pavillons à la fois italien et libyen - Les témoins affirment que ces refoulements massifs, sans examen des demandes d'asile individuelles, sont habituels	- 76 réfugiés érythréens interceptés le 29 juin par une patrouille maritime italo-libyenne et conduits à Tripoli (Libye) pour y être internés dans un camp de rétention en construction - Ils courent le risque d'être déportés vers le pays qu'ils ont fui
				13 juil 2012	<i>UNITED for Intercultural Action, European network against nationalism, racism, fascism and in support of migrants and refugees</i> publie le décompte, par individu, pays d'origine et cause, de 16 264 morts recensées aux frontières de la « Forteresse Europe » entre janvier 1993 et juin 2012	

				17 juil 2012	<p>- Le Délégué espagnol El Barkani annonce que Melilla [cf. sept-oct 2005] dispose maintenant d'un hélicoptère pour surveiller le mur frontière avec le Maroc et dit :</p> <p>- « Je constate que le royaume du Maroc collabore très bien et je suis informé qu'il déporte les immigrants [<i>sic</i>] hors de la zone »</p>	<p>- En juin, plusieurs centaines de personnes ont tenté, parfois avec succès, de franchir ce mur (constitué par une triple barrière de 12 km de long et 6 m de haut)</p> <p>- Les barrières de Melilla et Ceuta ont coûté respectivement 33 et 30 millions d'euros (soit 3 à 4 millions par km), financés en partie par l'UE</p>
				20 juil 2012	<p>Le maire d'Athènes annonce la création d'un centre de rétention dans sa ville</p>	<p>Le taux d'obtention du statut de réfugié en Grèce est voisin de 0 %.</p>
				4 août 2012	<p>Justifiant cette action [B2], le porte-parole de la police dit :</p> <p>- On doit « faire en sorte qu'Athènes redevienne une métropole de droit avec une qualité de vie »</p> <p>- C'est un « besoin de survie nationale »</p> <p>« Le message à envoyer est que la Grèce ne peut assurer de travail et de séjour »</p>	<p>- Opération <i>Xenios Zeus</i> en Grèce : la police entreprend un action importante contre les sans-papiers à Athènes : 1 500 interpellations</p> <p>- Cela coïncide avec la visite des les experts des créanciers de la « troïka » (UE-BCE-FMI), pour qui le sauvetage financier de ce pays passe notamment par une maîtrise de l'immigration</p>
				16 août 2012	<p>[- Le gouvernement australien dit qu'il va renouer avec la <i>Pacific Solution</i> dans un esprit dicté par « le sens de l'humanité et de la justice » envers les migrants</p> <p>- Il ajoute : « Tous les Australiens attendent aujourd'hui du Parlement que cela soit réglé »</p> <p>- L'ONU et le HCR protestent mollement]</p>	<p>[- La méthode (<i>Pacific Solution</i>) était de sous-traiter à des États voisins (Nauru, Papouasie, Malaisie) des centres de détention où l'Australie envoyait ses immigrants et demandeurs d'asile indésirables, ou de les déporter à Christmas Island</p> <p>- De tels centres avaient été créés en 2001 et fermés en 2007 (2011 pour la <i>Malaysian Solution</i>)]</p>

				27 août 2012	- L'objectif annoncé [B2] inclut l'entraînement au sauvetage en mer, à l'arraisonnement des bateaux et à leur prise en charge (le mot « immigrants » n'est pas prononcé)	Un patrouilleur maltais arrive à Tripoli (Libye) avec à son bord 46 marins militaires, pour établir des « relations militaires réciproques positives »
				août 2012 29 août 2012	- Le ministre français de l'Intérieur annonce l'expulsion de 7 000 migrants roms avant la fin de septembre - Inquiétude de l'ONU sur le sort de ces populations et protestations des rapporteurs spéciaux sur les droits des migrants et sur le racisme, qui rappellent notamment que les expulsions collectives sont interdites	- Expulsions de Roms dans des campements de plusieurs villes de France - De semblables opérations avaient eu lieu durant l'été 2010 sous le gouvernement précédent [cf. 28 juil 2010] - Les expulsions collectives sont prohibées par le droit international [cf. avr 2005]. Elles sont ici déguisées en « retours volontaires »
				août 2012	Le HCR déclare dans un rapport que la Serbie n'est plus un « pays sûr », en raison de la situation et du risque de déportation qu'y encourent les demandeurs d'asile [cf. 1992 ; déc 2005 ; avr 2012 ; déc 2012-jan 2013]	- En avril 2012, le HCR avait exhorté les pays de l'UE à ne plus renvoyer vers la Hongrie, au titre de Dublin II [cf. 18 fév 2003] les demandeurs d'asile ayant transité par la Serbie - La Serbie abrite parmi les plus importantes populations déplacées d'Europe
				6 sept 2012		Au moins 58 « clandestins » morts en mer au large de la Turquie lors d'un naufrage. 45 ont été secourus
				8 sept 2012	A l'occasion [B2], la presse rappelle que « 40 % des habitants de l'île seraient des clandestins »	36 personnes mortes ou disparues et 3 secourues lors d'un naufrage au large de Mayotte

				11 sept 2012	« Une violence qu'on croyait révolue » [B2], déclarent les associations Gadem et CMSM, qui dénoncent la reprise de « pratiques répressives abandonnées depuis des années »	Recrudescence de la répression envers les migrants au Maroc : rafles, violences, refoulements collectifs, impliquant les autorités tant marocaines qu'espagnoles dans les enclaves de Ceuta et Melilla
26 sept 2012	Convention entre l'UE et la Mauritanie		« - Offrir une meilleure connaissance statistique des personnes entrant et sortant du territoire mauritanien - Lutter contre le trafic humain - Assurer la protection des plus faibles et le respect des règles internationales des droits à l'asile »		« La gestion des frontières et la protection du territoire sont intrinsèquement liées aux actions de lutte contre le terrorisme, ce qui est pertinent dans le contexte sécuritaire régional actuel », a dit un diplomate européen [A1].	- L'UE apporte pour cela [A1, A3] huit millions d'euros à la « stratégie migratoire » de la Mauritanie - Depuis 2011, plus de 60 postes de contrôle frontaliers ont été mis en place avec l'assistance technique et financière de l'UE
2 oct 2012		Frontex se dote d'un « officier en charge des droits fondamentaux », conformément au nouveau mandat de l'agence avalisé par les États membres et le Parlement européen en juin 2011 [cf. 23-24 juin 2011]	S'assurer que les opérations menées par Frontex (par exemple dans la prise en charge des migrants interceptés ou dans les procédures de retour de ces derniers vers leurs pays d'origine) respectent bien les standards internationaux, notamment le droit à la protection internationale			Cette décision [A2] fait suite à une préoccupation exprimée par le PE auprès du Conseil, concernant l'absence de contrôle des opérations menées par l'agence Frontex
11 oct 2012		Le projet Euromed Migration III, financé par l'UE, tient sa première réunion sur le thème de « l'intégration des connaissances dans l'élaboration des politiques migratoires »	Le projet a quatre composantes : - « horizontale transversale », dont les profils migratoires - lutte contre la migration clandestine - migration légale - migration et développement		[A3] « Les profils migratoires ont pour but de contribuer à l'élaboration des politiques, au renforcement de la cohérence des politiques, en réunissant les différents volets de la politique migratoire »	- La réunion [A2] a rassemblé 29 représentants des pays partenaires du sud dont l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, l'Autorité palestinienne, le Maroc et la Tunisie - Y ont participé notamment des délégués de Frontex et de l'IOM
				16 oct 2012	La fermeture du camp de Choucha est annoncée par le HCR, qui n'assurera plus les services d'assistance aux réfugiés	Le camp de Choucha en Tunisie [cf. mai 2012] abrite encore environ 2 000 personnes, dont 1 200 en attente de réinstallation et 800 sans avoir obtenu le statut de réfugié

				17 oct 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ambassadeur de l'UE s'inquiète de la situation « problématique » des migrants au Maroc</li> <li>- La presse espagnole fait état d'une tentative avortée de 81 Subsahariens d'entrer dans Ceuta à cause d'une intervention des forces auxiliaires marocaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le même jour, 14 Subsahariens et un Algérien sont expulsés.</li> <li>- Selon des chiffres fournis par la <i>Guardia civil</i> de Ceuta, la gendarmerie royale opérant dans le périmètre frontalier a empêché, cette année, 1 696 immigrés illégaux [<i>sic</i>] d'entrer dans la ville</li> </ul>
				18 oct 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parmi leurs revendications [B2] quant à leurs droits :</li> <li>- être informé sur son sort</li> <li>- pouvoir contacter des personnes et des ONG à l'extérieur</li> <li>- avoir un suivi sanitaire adapté</li> <li>- que les enfants soient respectés</li> <li>- en finir avec les violences mentales, physiques et sexuelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 73 personnes entament une grève de la faim dans quatre centres de détention en Pologne</li> <li>- C'est la première fois que de telles actions sont connues du public ; les précédentes ont été punies d'isolement ou de sévices, ainsi tenues au secret</li> </ul>
oct 2012		Six pays de l'UE demandent par lettre à la Commission de réintroduire les visas pour les ressortissants de certains pays des Balkans	Il s'agit de stopper un « afflux massif » de demandeurs d'asile dont les requêtes « non fondées » doivent cependant être examinées cas après cas [et cf. déc 2012-jan 2013]	25 oct 2012	L'UE met en garde les mêmes pays quant à la réinstauration des visas, qui les obligerait à mieux intégrer les Roms et à ne plus leur faire subir un ostracisme	Pays visés [A2] : Serbie, Monténégro, Bosnie, Albanie et Macédoine. Pays demandeurs : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas
				16 nov 2012	Giusi Nicolini, nouvelle maire de Lampedusa, exprime sa honte devant la banalisation de ce qu'elle qualifie de « massacre » [B2] et son indignation quant au silence de l'UE, au moment où celle-ci reçoit le prix Nobel de la paix. Elle demande ironiquement jusqu'où il faudra étendre le cimetière de l'île	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De mai au 3 novembre, 21 cadavres ont échoué sur l'île</li> <li>- Le 3 novembre, un nouveau naufrage a eu lieu au large : 76 rescapés, 11 noyés, 28 disparus</li> <li>- Le 6 septembre, un bateau avait coulé et 56 personnes avaient été secourues, pour un nombre inconnu de disparus (entre 24 et 74 selon les comptages)</li> </ul>

				26 nov 2012	« Ces personnes sont considérées en situation irrégulière et nous les encourageons à profiter du programme d'appui au retour volontaire mis en œuvre par l'OIM » [cf. 18 juin 2012], déclare un représentant du gouvernement tunisien	- Les exilés sans statut de réfugié [cf. 16 oct 2012] n'ont plus droit à rien (soins, santé, sécurité etc.) à Choucha - Ce sont maintenant des « illégaux » au regard de la loi tunisienne, ainsi assignés à résidence dans un camp qui ne veut plus d'eux et qui est amené à fermer
				19 nov 2012	Selon les témoignages des personnes visées [B2], on les a mises sous pression pour signer des papiers en vue d'un « départ volontaire »	- 50 personnes sont raflées au centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Norstorf Horst (près de Hambourg) et reconduites par car en Serbie - D'autres sont expulsées par avion vers la Macédoine
13 déc 2012		La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) condamne la France à l'unanimité	Motif : justice expéditive en Guyane et reconduite à la frontière d'un étranger sans lui offrir les garanties procédurales requises			Le requérant [A2], d'origine brésilienne, avait été expulsé sans avoir le temps d'organiser sa défense ni de déposer un recours
17 déc 2012		Vote du PE destiné à étendre l'accès des forces de sécurité à Eurodac	Soutenu par le Conseil de l'UE, ce vote vise à permettre aux polices des États membres et à Europol d'accéder à Eurodac, fichier central des empreintes digitales		Le texte voté [A2] escompte un renforcement de la lutte contre la criminalité et le terrorisme, les mêlant aux questions d'asile et d'immigration illégale	- Eurodac centralise les données individuelles sur les demandeurs d'asile et les migrants sans titre, dont la cour de justice de l'UE a jugé que le séjour irrégulier n'est pas une infraction pénale en soi
				22 déc 2012	- Les autorités mauritaniennes déclarent qu'elles ne veulent pas « accepter les déchets du Maroc »	Près de 50 Subsahariens sont conduits de force par les autorités marocaines à la frontière de la Mauritanie, qui refuse de les laisser entrer
				24 déc 2012	[M. Netanyahou déclare être « en contact avec plusieurs gouvernements africains » dans le but de « rapatrier des dizaines de milliers de clandestins »]	[La construction d'une clôture anti-immigrants de 250 km le long de la frontière israélo-égyptienne est en voie d'achèvement]

				déc 2012- jan 2013	- Vaste offensive idéologique, législative et pénale dans les Balkans (Serbie, Monténégro, Kosovo, Bosnie) et en Grèce - contre l'immigration irrégulière et les demandeurs d'asile - contre les départs de « faux » demandeurs d'asile vers les pays de l'UE, notamment l'Allemagne - Le Kosovo instaure des visas pour les ressortissants de 86 pays	
				30 jan 2013	D'accord avec l'OIM et le gouvernement tunisien, la représentante du HCR déclare vouloir inciter les déboutés de l'asile de Choucha à retourner dans leur pays	700 à 800 personnes, parmi lesquelles environ 300 ayant obtenu le statut de réfugié, vont subir dans les mois suivants des coupures d'eau et d'électricité [cf. 26 nov 2012]. Peu à peu, les abris précaires se dégraderont
				4 fév 2013	L'agence de presse AP annonce retirer de son vocabulaire l'expression « immigrants illégaux », sur base du fait que le terme n'est pas approprié : seule une action peut être illégale, et non une personne.	
				28 fév 2013	Selon la députée H. Flautre [cf. 23 fév 2012], « ces propositions sont tout sauf "intelligentes" : elles créent un super-système de surveillance [...] inutile, coûteux et délétère [...] ». Elle évoque un « Big brother technologique »	La Commission présente un paquet «frontières intelligentes» avec notamment une proposition sur l'enregistrement des empreintes digitales des ressortissants de pays tiers à chaque entrée et sortie de l'UE et des mesures de priorité à l'enregistrement pour les voyageurs « fréquents » ( <i>bona fide</i> )
				12 mars 2013	MSF déplore les effets locaux dramatiques de la politique de l'UE sur l'état de santé physique et mental des migrants	Après 6 ans de présence au Maroc, Médecins sans frontières (MSF) décide de mettre fin à son activité sociale et médicale dans ce pays
				20-28 mars 2013	Il s'agit de surveiller les activités de Frontex [cf. oct 2004]. Slogan : « L'Europe est en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente	A l'initiative de Migreurop, lancement de la campagne inter associative <i>Frontexit</i> à Bruxelles et à Nouakchott, puis au Forum social de Tunis
				mars à juin 2013	Les exactions et violences publiques et privées contre les étrangers se multiplient en Grèce, selon diverses sources, dont <i>Rue 89</i> , qui note que l'UE va rallonger les budgets de son meilleur « garde-frontière »	

				[13 avril 2013]	[- Le gouvernement yéménite avait protesté en 2004 contre le tracé adopté, ce qui avait provoqué un gel des travaux - Pour Ryad, le renforcement de la sécurité tout au long de la frontière est « devenu une urgence pour le royaume après 2011, date de la révolution au Yémen », afin de prévenir l'immigration illégale, les trafics et la contrebande]	[L'Arabie poursuit la construction d'une barrière de sécurité à sa frontière avec le Yémen, rapporte <i>Arab News</i> . Cette barrière de sable, haute de trois mètres est équipée de systèmes de détection électronique sur 1 800 km. Commencée en 2003, la construction de cette barrière a été interrompue un an plus tard à la suite de protestations du gouvernement du Yémen sur la démarcation de la frontière, qui avait pourtant fait l'objet d'un accord en 2000, rappelle le site]
				18 avril 2013	En coordination avec les systèmes existants (Sive, Frontex), Closeye doit permettre de donner « l'alerte rapidement sur ce qui se passe sans attendre qu'arrivent sur les côtes espagnoles ni les flux de migrants ni les mafias »	Lancement du projet <i>Closeye</i> de surveillance des frontières ouest-méditerranéennes au moyen de technologies de pointe (dont drones et satellites), pour un budget total de 12,2 M € (dont 9 financés par l'UE). Y sont impliqués divers organismes, publics et privés, espagnols, portugais et italiens
				24 mai [B1] 3 juin 2013 [B2]	Sous-traitance 1 : Le gouvernement envisage de donner en gestion le contrôle de la sécurité des camps grecs à une compagnie privée, annonce le ministre de l'Ordre public grec	Sous-traitance 2 : La France et d'autres États confient à des prestataires privés une partie de la gestion des demandes de visa, y compris le recueil de données biométriques, révèle le journal <i>Basta !</i>
				[3 juin 2013]	[Les juristes s'intéressent à cette question : les déportées seront-elles ensuite exposées à un risque contraire à la convention de 1951 ? Pour Tally Kritzman-Amir, la responsabilité des droits des personnes incombe à Israël]	[Selon l'agence AP, Israël négocie avec un État non identifié (il s'agirait d'un pays est-africain) en vue de lui envoyer des milliers de migrants « illégaux », moyennant des contreparties qui ne sont pas précisées – et cf. janv 2013. Dans le pays, les persécutions subies par les Subsahariens s'accroissent]

				[9 juin 2013]	[Selon le professeur Amaël Cattaruzza, « Le marché des frontières est en recrudescence dans le monde entier » et il s'agit d'un « marché porteur » qui attire également les groupes européens]	[Les majors de l'industrie des armements américains sont en lice pour répondre à des appels d'offre visant à la militarisation de la frontière mexicaine. Un milliard US \$ est prévu pour édifier des tours de surveillance]
				15-16 juin 2013		- Plus de 900 migrants tentent de rejoindre l'Italie par la mer - Une embarcation de 95 personnes coule - Des rescapés s'accrochent à la cage flottante d'un thonier ; l'équipage coupe le câble et sept personnes se noient
				20 juin 2013	La décision est justifiée par le fait fait que cette ville [B2 ]« est un carrefour et un point de départ » et que « des réseaux » organisés de migrants ont été mis à jour	Le Niger entre à son tour dans la valse de l'externalisation : l'armée lance une vaste opération de « sécurisation » de la région d'Agadez contre l'« immigration clandestine » (sic) vers la Libye
11 juin 2013		Une refonte de l'ensemble du paquet « Asile » est adoptée par le PE, au terme de débats au sein de l'UE qui ont duré 4 ans	Le nouveau paquet « asile » inclut : - Directive « Accueil » [cf. fév 2003] - Directive « Procédures » [cf. déc 2005] - Règlement Dublin [cf. fév 2003] - Règlement Eurodac [cf. jan 2004]		L'Association européenne des droits de l'homme (AEDH) s'inquiète de la persistance d'un « esprit souverainiste », manifesté notamment par le maintien des « procédures accélérées » et de la détention arbitraire	Quelques garanties d'accueil et de procédure semblent devoir être mieux assurées. Les États membres auront deux ans pour transposer les deux directives dans le droit national mais ils se sont laissé une marge d'interprétation
				8 juil 2013	- Le pape François effectue à Lampedusa une visite pour « pleurer » la mort de centaines de migrants venus d'Afrique du nord qui avaient tenté de traverser la Méditerranée en quête d'une vie meilleure. Il fustige l'« indifférence » du monde face à leur sort. - La députée L. Boldrini (ex-porte-parole du HCR) lance un appel pour que « les secours en mer aux immigrés soient renforcés ». et rappelle que « les lois doivent être claires sur le fait qu'aider, secourir est un devoir juridique et éthique »	